AT/DO36/SDT/DRA/132/2024

EL TAREF LE: 11/08/2024

A
Monsieur le Gérant de l'entreprise
KHALFAOUI FARES
Adresse : CITE 1 ER NOVEMBRE N°127 CNE
WILAYA BORDJ BOUERIRIDJ

OBJET : Mise en demeure N°02
Projet de : Travaux de réseau canalisation cité MECHT FAYDH ELGOBAR

Contrat N°:	**AT/DO36/SDFS/DAL/77/2022**
Bon de commande	**: N° 2400112 du 24/03/2024**
Ordre de Service	**ODS N° 102/2024 du 09/06/2024**

Suite à la mise en demeure N° 01 relative à votre absence injustifiée du projet de **Travaux de réseau canalisation cité MECHT FAYFH ELGOBAR** qui vous a été notifiée le **27/06/2024** et l'expiration du délai de rigueur accordé sur cette dernière, vous êtes mise en demeure pour la deuxième et la dernière fois de rependre les travaux de ce chantier dans un délai de 08 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

14-08-2024

Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TARF

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
d'ElTarf
Abdelmoutaleb BOUCHOUAREB